

# **CONGRÉGATION DES CAUSES DES SAINTS**

ARCHIDIOCÈSE DE MILAN  
CAUSE DE BÉATIFICATION ET DE CANONISATION  
DU SERVITEUR DE DIEU  
**ANGELO RAMAZZOTTI**  
PATRIARCHE DE VENISE  
FONDATEUR DE  
L'INSTITUT PONTIFICAL DES MISSIONS ÉTRANGÈRES  
(1800-1861)

## **DÉCRET SUR LES VERTUS**

"Grande âme de prêtre parfait, d'apôtre de l'Évangile, de prélat éminent de l'Église de Dieu."

Avec ces qualités, le Patriarche Card. Angelo Roncalli (St. Jean XXIII) présentait le Serviteur de Dieu Angelo Ramazzotti, son prédécesseur au siège de Saint Marc à Venise, montrant l'identité spirituelle d'un berger profondément enraciné dans son peuple et généreusement ouvert sur le monde.

Le Serviteur de Dieu naquit le 3 Août, 1800 à Milan. Le lendemain fut baptisé avec les noms d'Angelo et de Francesco. A la fin de ses études il obtint le diplôme en droit *in utroque iure* à l'Université de Pavie en 1823. Deux ans plus tard renonça à la carrière juridique pour poursuivre ses études théologiques. Il fut ordonné prêtre à Milan le 13 Juin 1829. Ce même jour, il fut reçu parmi les Missionnaires de Rho, une communauté de prêtres diocésains dédiés à la prédication de retraites et de missions paroissiales. Pendant trois mandats il fut leur supérieur.

La passion pour l'Évangile et la sanctification des âmes le poussa à faire de l'immense diocèse ambrosien sa terre de mission. Il atteignait les coins

les plus reculés et difficiles des régions montagneuses, non seulement pour la prédication et l'administration des sacrements, mais aussi pour offrir une assistance sociale et, si nécessaire, faire le travail de pacificateur, grâce à sa formation juridique. Il était particulièrement sensible aux besoins des jeunes pour lesquels, dans l'ancien couvent de Saint François hérité à Saronno, ville natale de ses parents, il institua un centre dominical pour les enfants et un orphelinat où, en 1848, il reçut également certains enfants des soldats autrichiens après la bataille des «Cinq Journées de Milan».

Élu évêque de Pavie, il fut consacré à Rome le 30 Juin 1850. Avant de prendre possession du diocèse, le 30 Juillet, il fonda le Séminaire pour les Missions Étrangères réunissant, dans l'ancien couvent de sa propriété, le premier groupe de candidats à la mission, parmi lesquels il y avait Giovanni Mazzucconi, qui sera le premier martyr de l'Institut (béatifié en 1984). Il fut en mesure de faire participer à la fondation les évêques de la Lombardie, avec lesquels il signa l'acte de création du Séminaire le 1er Décembre de la même année. Ainsi, le Serviteur de Dieu, qui ne put réaliser personnellement la vocation missionnaire à cause de l'obéissance aux supérieurs, fut l'instrument de la Providence pour la fondation du premier Institut italien de prêtres diocésains et de laïcs consacrés à la mission *ad extra et ad gentes*.

En 1858, Pie IX promut Mgr. Ramazzotti au siège patriarcal de Venise. Le Serviteur de Dieu n'y resta que trois ans, au cours desquels il mena des activités pastorales intenses et multiformes. En 1859, convoqua et présida le premier Concile provincial de la Vénétie.

Mons. Ramazzotti travailla efficacement pour la première expédition missionnaire, en 1860, des Sœurs de la Charité, appelées "de Marie Enfant" au Bengale (Inde), et des Filles de la Charité, appelées "Canossiennes" à Hong Kong.

L'humilité et la charité caractérisèrent le Serviteur de Dieu tout au long de sa vie, ainsi que l'esprit de sacrifice qui l'amena à défier les rigueurs du froid hivernal et à ne jamais accepter le chauffage dans sa chambre. Il vivait de manière radicale la pauvreté évangélique et il aimait les pauvres, pour lesquels il réalisa des structures d'accueil à Pavie et à Venise. Il prit soin des filles sourdes-muettes, pour lesquelles il ouvra des écoles qu'il soutenait avec ses biens. Il se préoccupa des jeunes sans travail, les arrachant à la rue

et en organisant des cours du soir pour leur fournir une formation adéquate. Au cours de la terrible épidémie de choléra qui dévasta la Lombardie en 1855, il voulu assister personnellement les malades dans les infirmeries. En 1857, il alla en bateau dans la campagne inondée par le Pô et le Tessin, pour apporter de l'aide et du réconfort aux personnes coincées dans les maisons.

Sa foi ardente édifiait fortement les fidèles: il consacrait de nombreuses heures à la prière; il visitait les églises où était exposé le Saint Sacrement et il s'y arrêtait longtemps pour l'adoration; il avait une tendre dévotion à la Sainte Vierge, qu'il vénérât particulièrement sous les titres Mère des Douleurs et Reine des Apôtres; il aimait prêcher des retraites à tous, clercs et laïcs, même aux prisonniers et aux détenues.

Les choix pastoraux du Serviteur de Dieu, montre une grande sagesse, de l'équilibre et une sollicitude paternelle. Il dépensa toute son énergie à essayer d'amener à la repentance les prêtres opposés au dogme de l'Immaculée Conception, pour lesquels il offrit ses prières et ses souffrances, même sur son lit de mort. Il institua les «prêtres de famille», des prêtres qui étaient engagés dans la prédication des missions dans les différentes paroisses et lui faisait vie commune avec eux à l'évêché. Même en tant qu'évêque, il continua à guider et à accompagner avec affection et par la prière les missionnaires de l'Institut qu'il avait fondé et qui étaient dispersés dans le monde.

Il mourut le 24 septembre 1861, trois jours avant de recevoir le chapeau de cardinal des mains du Bienheureux Pie IX.

Le 23 mai 1926 Pie XI décréta l'union de l'Institut pour les Missions Etrangères de Milan avec le Séminaire Missionnaire des Saints Apôtres Pierre et Paul de Rome, créant ainsi l'Institut Pontifical des Missions Étrangères (PIME).

En vertu de la réputation de sainteté dont jouit le Serviteur de Dieu, à partir du 13 Février 1976 au 16 Février 1978, à la Curie de l'Eglise de Milan, on a célébré le procès diocésain, dont la validité juridique a été reconnue par cette Congrégation par le décret du 4 Décembre 1998. Une fois préparée la *Positio*, elle a été discutée, selon les règlements, pour vérifier si le Serviteur de Dieu avait exercé les vertus d'une manière héroïque. Couronnés de succès

ont eu lieu l'assemblée spéciale des Consultants Théologiens, le 3 Mars 2015, et le 1er Décembre de la même année, la session ordinaire des cardinaux et des évêques, présidé par moi-même, Card. Angelo Amato.

Présenté, enfin, un rapport détaillé de toutes ces choses au Souverain Pontife François par le Cardinal Préfet soussigné, Sa Sainteté, acceptant et ratifiant les votes de la Congrégation des Causes des Saints, a déclaré aujourd'hui: *Dans le cas présent, et selon les fins prévues, on constate que le Serviteur de Dieu Angelo Ramazzotti, patriarche de Venise, fondateur de l'Institut Pontifical des Missions Etrangères, a exercé à un degré héroïque les vertus théologiques de la Foi, de l'Espérance et de la Charité à la fois envers Dieu et envers le prochain; et il a exercé à la même manière les vertus cardinales de la Prudence, de la Justice, de la Tempérance et de la Force et celles qui leur sont rattachées.*

Le Souverain Pontife a également donné mandat de rédiger ce décret et de le garder dans les actes de la Congrégation des Causes des Saints.

Fait à Rome, le 14 Décembre 2015.

ANGELUS CARD. AMATO, S.D.B.

*Praefectus*

+ MARCELLUS BARTOLUCCI

Archiepiscopus Tit. Mevaniensis

*a Secretis*